

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. La Rapille B en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 26.04.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **24.06.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: FINEST Consult GmbH, c/o Margareta Egli Steffen, case postale 115, 1585 Salavaux
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- Patrick de Preux & Laurent Besso; Etude des Notaires

1002 Lausanne

(00475278)